

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE  
AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA RÉGION PARISIENNE  
14, RUE CARNOT - 78000 VERSAILLES  
TÉL. : 01.39.53.78.78 - FAX : 01.39.49.05.16  
E-mail : fiduciaire.ctc.ouest@wanadoo.fr  
S.A.R.L. AU CAPITAL DE 50 000 € - RCS VERSAILLES B 950 559 575  
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 84 950 559 575  
SIRET : 950 559 575 00028 - APE : 741 C

***SARL MORPHOSE***

8 RUE ALCIDE DELAPIERRE

92370 CHAVILLE

Exercice du 01 Janvier 2005 au 31 Décembre 2005

**Comptes arrêtés au : 31 Décembre 2005**

## **SOMMAIRE**

### ***BILAN ET COMPTE DE RESULTAT***

Bilan actif	1
Bilan passif	2
Compte de résultat	3
Compte de résultat - suite -	4

### ***DETAIL DES COMPTES***

Détail du bilan actif	5
Détail du bilan passif	6
SIG comparés production	8
Détail du compte de résultat	9

### ***ANNEXE***

Règles et méthodes comptables	12
Immobilisations	13
Amortissements	14
Provisions inscrites au bilan	15
Détail des produits à recevoir	16
Détail des charges constatées d'avance	17
Détail des charges à payer	18
Détail des produits constatés d'avance	19
Composition du capital social	20
Etat des échéances, créances et dettes	21

### ***LIASSE***

Impression exemplaire DGI	
---------------------------	--

## BILAN ACTIF

	31/12/2005			31/12/2004
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	35 068	23 983	11 085	17 731
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
	<b>35 068</b>	<b>23 983</b>	<b>11 085</b>	<b>17 731</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	20 284		20 284	12 785
Autres créances	673		673	809
Capital souscrit - appelé, non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Actions propres				
Autres titres	45 119	384	44 735	85 396
Instruments de trésorerie				
<b>Disponibilités</b>	1 920		1 920	9 981
Charges constatées d'avance (3)	166		166	214
	<b>68 161</b>	<b>384</b>	<b>67 778</b>	<b>109 184</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion Actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>103 230</b>	<b>24 366</b>	<b>78 863</b>	<b>126 915</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

## BILAN PASSIF

	31/12/2005	31/12/2004
	Net	Net
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital (dont versé : )	7 622	7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves :		
- Réserve légale	762	762
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	36 075	35 563
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 510	512
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	<b>45 970</b>	<b>44 459</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières (3)	14 015	10 949
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		3 262
Fournisseurs et comptes rattachés	8 429	7 511
Dettes fiscales et sociales	10 450	56 150
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		24
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		4 560
	<b>32 893</b>	<b>82 456</b>
Ecarts de conversion Passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>78 863</b>	<b>126 915</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	32 893	79 193
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

## COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2005		31/12/2004
	France	Exportation	Total
<b>Produits d'exploitation (1)</b>			
Ventes de marchandises			
Production vendue (biens)			
Production vendue (services)	154 161		154 161
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>154 161</b>		<b>153 043</b>
Production stockée			
Production immobilisée			
Produits nets partiels sur opérations à long terme			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur provisions et transfert de charges			9
Autres produits			
			<b>154 170</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>			
Achats de marchandises			
Variation de stocks			
Achat de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stocks			
Autres achats et charges externes (a)			65 470
Impôts, taxes et versements assimilés			4 315
Salaires et traitements			47 800
Charges sociales			26 176
Dotations aux amortissements et provisions :			
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 666
- Sur immobilisations : dotations aux provisions			
- Sur actif circulant : dotations aux provisions			
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges			
			<b>151 427</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>2 742</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
<b>Produits financiers</b>			
De participations (3)			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)			
Reprises sur provisions et tranfert de charges			1 434
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			1 666
			<b>1 434</b>
<b>Charges financières</b>			
Dotations aux amortissements et aux provisions			384
Intérêts et charges assimilées (4)			566
Différences négatives de change			452
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
			<b>1 401</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>32</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>2 775</b>
			<b>1 541</b>

## COMPTES DE RESULTAT (Suite)

	31/12/2005	31/12/2004
	Total	Total
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		0
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
		0
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	0	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
	0	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	- 0	0
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	1 264	1 029
<b>Total des produits</b>	<b>155 604</b>	<b>155 398</b>
<b>Total des charges</b>	<b>154 093</b>	<b>154 886</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>1 510</b>	<b>512</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs.		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

## DETAIL DU BILAN ACTIF

	31/12/2005	31/12/2004	Variation	
	Net	Net	Montant	%
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
<b>Autres immobilisations corporelles</b>				
218200 MATERIEL DE TRANSPORT	31 690,00	31 690,00		
218300 MAT.DE BUREAU ET INFORMATIQ	3 378,02	3 464,18	- 86,16	- 2,5
281820 AMORT.MATERIEL TRANSPORT	- 21 931,22	- 15 593,22	- 6 338,00	- 40,6
281830 AMORT.MAT.BUREAU ET INFORM.	- 2 051,46	- 1 830,38	- 221,08	- 12,1
<b>Total</b>	<b>11 085,34</b>	<b>17 730,58</b>	<b>- 6 645,24</b>	<b>- 37,5</b>
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>11 085,34</b>	<b>17 730,58</b>	<b>- 6 645,24</b>	<b>- 37,5</b>
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>11 085,34</b>	<b>17 730,58</b>	<b>- 6 645,24</b>	<b>- 37,5</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Créances</b>				
<b>Clients et comptes rattachés</b>				
411012 CCAS CHAVILLE	1 698,32	10 907,52	- 9 209,20	- 84,4
411013 FRANCE TELECOM EGT		1 877,72	- 1 877,72	- 100,0
411018 NCR	18 585,84		18 585,84	
<b>Total</b>	<b>20 284,16</b>	<b>12 785,24</b>	<b>7 498,92</b>	<b>58,7</b>
<b>Autres créances</b>				
444000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	49,00	158,00	- 109,00	- 69,0
445660 TVA DEDUCTIBLE	188,66	184,62	4,04	2,2
445860 TCA/FACT. NON PARVENUES	435,11	466,50	- 31,39	- 6,7
<b>Total</b>	<b>672,77</b>	<b>809,12</b>	<b>- 136,35</b>	<b>- 16,9</b>
<b>Total créances</b>	<b>20 956,93</b>	<b>13 594,36</b>	<b>7 362,57</b>	<b>54,2</b>
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
<b>Autres titres</b>				
508000 PORTEFEUILLE VMP	45 118,54	86 829,32	- 41 710,78	- 48,0
590800 PROV.DEPR. AUTRES VAL.MOB	- 383,54	- 1 433,82	1 050,28	73,3
<b>Total</b>	<b>44 735,00</b>	<b>85 395,50</b>	<b>- 40 660,50</b>	<b>- 47,6</b>
<b>Total valeurs mobilières</b>	<b>44 735,00</b>	<b>85 395,50</b>	<b>- 40 660,50</b>	<b>- 47,6</b>
<b>Disponibilités</b>				
512200 CREDIT AGRICOLE	1 920,44	9 980,72	- 8 060,28	- 80,8
<b>Total</b>	<b>1 920,44</b>	<b>9 980,72</b>	<b>- 8 060,28</b>	<b>- 80,8</b>
<b>Charges constatées d'avance</b>				
486616 CCA ASSURANCES	165,57	213,88	- 48,31	- 22,6
<b>Total</b>	<b>165,57</b>	<b>213,88</b>	<b>- 48,31</b>	<b>- 22,6</b>
<b>Total actif circulant</b>	<b>67 777,94</b>	<b>109 184,46</b>	<b>- 41 406,52</b>	<b>- 37,9</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>78 863,28</b>	<b>126 915,04</b>	<b>- 48 051,76</b>	<b>- 37,9</b>

## DETAIL DU BILAN PASSIF

		31/12/2005	31/12/2004	Variation	
		Net	Net	Montant	%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>					
<b>Capital</b>					
101000 CAPITAL		7 622,45	7 622,45		
	<b>Total</b>	<b>7 622,45</b>	<b>7 622,45</b>		
<b>Réserve légale</b>					
106100 RESERVE LEGALE		762,25	762,25		
	<b>Total</b>	<b>762,25</b>	<b>762,25</b>		
<b>Autres réserves</b>					
106800 AUTRES RESERVES		36 074,68	35 562,67	512,01	1,4
	<b>Total</b>	<b>36 074,68</b>	<b>35 562,67</b>	<b>512,01</b>	<b>1,4</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		<b>1 510,44</b>	<b>512,01</b>	<b>998,43</b>	<b>195,0</b>
<b>Total capitaux propres</b>		<b>45 969,82</b>	<b>44 459,38</b>	<b>1 510,44</b>	<b>3,4</b>
<b>DETTES</b>					
<b>Emprunts et dettes financières</b>					
455100 CPTÉ COURANT M-C VANDAMME		14 014,77	10 948,61	3 066,16	28,0
	<b>Total</b>	<b>14 014,77</b>	<b>10 948,61</b>	<b>3 066,16</b>	<b>28,0</b>
<b>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</b>					
419100 ACOMPTE CLIENT			3 262,22	- 3 262,22	- 100,0
	<b>Total</b>		<b>3 262,22</b>	<b>- 3 262,22</b>	<b>- 100,0</b>
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>					
401008 FIDUCIAIRE CTC		89,70		89,70	
401010 FRANCE TELECOM		138,85	158,83	- 19,98	- 12,6
401013 ITINIRIS		26,43	26,43		
401038 ANCORA CONSEIL		6 081,05	4 784,00	1 297,05	27,1
408222 FNP EXPERT COMPTABLE		2 093,00	2 541,50	- 448,50	- 17,6
	<b>Total</b>	<b>8 429,03</b>	<b>7 510,76</b>	<b>918,27</b>	<b>12,2</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b>					
421000 REMUNER.DUES AU PERSONNEL			6 741,04	- 6 741,04	- 100,0
428600 PRIMES DIVERSES			24 500,00	- 24 500,00	- 100,0
431000 URSSAF		2 820,00	5 601,00	- 2 781,00	- 49,7
437100 RETRAITES UNIES		325,00	2 478,00	- 2 153,00	- 86,9
437300 GAN		72,00	281,02	- 209,02	- 74,4
438600 C.S s.PRIMES DIVERSES			12 250,00	- 12 250,00	- 100,0
445510 TVA A DECAISSER		2 288,00	1 361,70	926,30	68,0
445710 TVA COLLECTEE		3 324,34	1 705,91	1 618,43	94,9
448632 TAXE APPRENTISSAGE		448,26	316,00	132,26	41,9
448633 FORMATION CONTINUE		562,06	305,00	257,06	84,3
448656 TVTS		610,00	610,00		
	<b>Total</b>	<b>10 449,66</b>	<b>56 149,67</b>	<b>- 45 700,01</b>	<b>- 81,4</b>
<b>Autres dettes</b>					
467000 REMBOURSEMENT FRAIS MCV			24,40	- 24,40	- 100,0
	<b>Total</b>		<b>24,40</b>	<b>- 24,40</b>	<b>- 100,0</b>

## DETAIL DU BILAN PASSIF

	31/12/2005	31/12/2004	Variation	
	Net	Net	Montant	%
<b>Produits constatés d'avance</b>				
487000 PRODUITS CONSTAT.D'AVANCE		4 560,00	- 4 560,00	- 100,0
<b>Total</b>		4 560,00	- 4 560,00	- 100,0
<b>Total dettes</b>	32 893,46	82 455,66	- 49 562,20	- 60,1
<b>TOTAL GENERAL</b>	78 863,28	126 915,04	- 48 051,76	- 37,9

## SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION COMPARES - PRODUCTION

	31/12/2005		31/12/2004		Variation N/N-1	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Chiffre d'affaires</b>	154 161		153 043		1 119	0,7
Ventes de marchandises		100,0		100,0		
- Coût d'achat des marchandises vendues						
<b>Marge commerciale (a)</b>						
Production vendue	154 161	100,0	153 043	100,0	1 119	0,7
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	154 161	100,0	153 043	100,0	1 119	0,7
<b>Production + Ventes de marchandises</b>	154 161	100,0	153 043	100,0	1 119	0,7
- Achats de matières premières et approv.						
- Variation de stocks						
- Sous-traitance directe	41 310	26,8	31 662	20,7	9 648	30,5
<b>Marge brute de production (b)</b>	112 851	73,2	121 381	79,3	(8 529)	- 7,0
<b>Marge brute globale (a + b)</b>	112 851	73,2	121 381	79,3	(8 529)	- 7,0
- Autres achats et charges externes	24 160	15,7	18 597	12,2	5 562	29,9
<b>Valeur ajoutée</b>	88 691	57,5	102 783	67,2	(14 092)	- 13,7
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts et taxes	4 315	2,8	4 088	2,7	227	5,6
- Rémunérations	47 800	31,0	54 909	35,9	(7 109)	- 12,9
- Charges sociales	26 176	17,0	35 556	23,2	(9 380)	- 26,4
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	10 400	6,7	8 231	5,4	2 169	26,4
+ Reprises sur amort. et provis., transfert de charges	9	0,0			9	
+ Autres produits de gestion courante						
- Dotations aux amortissements et provisions	7 666	5,0	7 061	4,6	605	8,6
- Autres charges de gestion courante						
<b>Résultat d'exploitation</b>	2 742	1,8	1 169	0,8	1 573	134,5
+ Quote-part sur opérations faites en commun						
+ Produits financiers	1 434	0,9	2 356	1,5	(922)	- 39,1
- Charges financières	1 401	0,9	1 984	1,3	(583)	- 29,4
<b>Résultat courant</b>	2 775	1,8	1 541	1,0	1 234	80,1
+ Produits exceptionnels			0	0,0	(0)	- 100,0
- Charges exceptionnelles	0	0,0			0	
<b>Résultat exceptionnel</b>	(0)	- 0,0	0	0,0	(0)	- 2 150,0
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices	1 264	0,8	1 029	0,7	235	22,8
<b>Résultat net</b>	1 510	1,0	512	0,3	998	195,0
<i>Plus ou moins-values sur cessions d'actif</i>						

## DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2005	31/12/2004	Variation	
	Net	Net	Montant	%
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>154 161,14</b>	<b>153 042,54</b>	<b>1 118,60</b>	<b>0,7</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
<b>Production vendue</b>				
<b>Production vendue (services)</b>				
Production vendue (services) France				
706100 CONCEPTION ANALYSE	11 940,00	13 795,00	- 1 855,00	- 13,4
706150 CONCEPTION DOCUMENTATION	3 700,00	1 560,00	2 140,00	137,2
706200 ANIMATION SEMINAIRE	51 980,00	84 190,00	- 32 210,00	- 38,3
706300 SUIVI DE PROJET		1 300,00	- 1 300,00	- 100,0
706350 BILAN PROJET	6 200,00	23 050,00	- 16 850,00	- 73,1
706400 CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT	14 200,00		14 200,00	
706500 AUDIT	14 880,00	15 720,00	- 840,00	- 5,3
706600 INDEMNISATION	920,00	444,00	476,00	107,2
706700 COACHING	43 400,00	4 500,00	38 900,00	864,4
708000 RBT FRAIS DE DEPLACEMENT	6 941,14	8 483,54	- 1 542,40	- 18,2
<b>Total</b>	<b>154 161,14</b>	<b>153 042,54</b>	<b>1 118,60</b>	<b>0,7</b>
<b>Total production vendue (services)</b>	<b>154 161,14</b>	<b>153 042,54</b>	<b>1 118,60</b>	<b>0,7</b>
<b>Total production vendue</b>	<b>154 161,14</b>	<b>153 042,54</b>	<b>1 118,60</b>	<b>0,7</b>
<b>Reprises sur provisions et transferts de charges</b>				
791000 TRANSFERTS CHARGES D'EXPL	8,71		8,71	
<b>Total</b>	<b>8,71</b>		<b>8,71</b>	
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>154 169,85</b>	<b>153 042,54</b>	<b>1 127,31</b>	<b>0,7</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
<b>Autres achats et charges externes</b>				
604300 SOUS TRAITANCE	41 310,00	31 662,00	9 648,00	30,5
606100 EDF		407,35	- 407,35	- 100,0
606150 CARBURANT	815,42	799,64	15,78	2,0
606300 PETIT MATERIEL	117,06	306,05	- 188,99	- 61,8
606310 ENTRETIEN VOITURE	436,51	651,42	- 214,91	- 33,0
606400 FOURNITURES DE BUREAU	606,87	1 127,46	- 520,59	- 46,2
613200 FRAIS OCCUPATION BUREAU	7 200,00		7 200,00	
615000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	195,70	396,49	- 200,79	- 50,6
616200 PRIMES D'ASSURANCE	838,42	816,22	22,20	2,7
618100 DOCUMENTATION	24,31	11,52	12,79	111,0
618500 FORMATION SEMINAIRES	198,94	352,68	- 153,74	- 43,6
622600 HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	2 130,00	2 700,00	- 570,00	- 21,1
622620 HONORAIRES DIVERS	1 165,00		1 165,00	
622700 GREFFE TRIBUNAL COMMERCE	51,04	39,69	11,35	28,6
623100 PUBLICITE	83,44	140,20	- 56,76	- 40,5
623400 CADEAU CLIENT	38,29		38,29	
625100 FRAIS DE DEPLACEMENTS	6 269,08	5 670,96	598,12	10,5
625700 RESTAURANT	1 175,27	1 597,33	- 422,06	- 26,4
625800 HOTELLERIE	738,14	1 598,98	- 860,84	- 53,8
626100 TELEPHONE SIEGE SOCIAL	753,70	747,14	6,56	0,9
626110 COMMUNICATION ITINERIS	422,87	269,37	153,50	57,0
626120 WANADOO	319,68	352,06	- 32,38	- 9,2
626200 TIMBRES	288,12	319,77	- 31,65	- 9,9
627200 COMMISSION/FRAIS SUR EMIS	102,00	106,02	- 4,02	- 3,8

## DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2005	31/12/2004	Variation	
		Net	Net	Montant	%
627800	COMMISSION BANQUE	189,89	187,12	2,77	1,5
	<b>Total</b>	<b>65 469,75</b>	<b>50 259,47</b>	<b>15 210,28</b>	<b>30,3</b>
	<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>				
631200	TAXE D'APPRENTISSAGE	486,26	316,00	170,26	53,9
633300	FORMATION PROF.CONTINUE	531,06	255,00	276,06	108,3
635110	TAXE PROFESSIONNELLE	858,00	1 077,00	- 219,00	- 20,3
635140	TAXES/VEHICUL.DE SOCIETES	2 440,00	2 440,00		
	<b>Total</b>	<b>4 315,32</b>	<b>4 088,00</b>	<b>227,32</b>	<b>5,6</b>
	<b>Salaires et traitements</b>				
641000	REMUNERATIONS MCV	72 300,00	60 822,60	11 477,40	18,9
641200	CONGES PAYES		- 414,00	414,00	100,0
641300	PRIME DIVERSES	- 24 500,00	- 5 500,00	- 19 000,00	- 345,5
	<b>Total</b>	<b>47 800,00</b>	<b>54 908,60</b>	<b>- 7 108,60</b>	<b>- 12,9</b>
	<b>Charges sociales</b>				
645100	URSSAF	17 762,36	15 761,83	2 000,53	12,7
645300	CRICA	7 631,49	6 381,67	1 249,82	19,6
645320	GAN PREVOYANCE	1 379,13	1 165,49	213,64	18,3
645400	GARP		103,26	- 103,26	- 100,0
645410	GSC ASSURANCE VIE	12 735,04	13 649,26	- 914,22	- 6,7
645800	CHARGES SUR CONGES PAYES	- 12 250,00	- 2 874,20	- 9 375,80	- 326,2
647000	TICKET RESTAURANT	1 250,17	1 238,56	11,61	0,9
647500	MEDECINE DU TRAVAIL	68,00	130,00	- 62,00	- 47,7
648000	AVANTAGES EN NATURE	- 2 400,00		- 2 400,00	
	<b>Total</b>	<b>26 176,19</b>	<b>35 555,87</b>	<b>- 9 379,68</b>	<b>- 26,4</b>
	<b>Dotations aux amortissements et aux provisions</b>				
	<b>Dotations aux amortissements sur immobilisations</b>				
681120	DOT.AMORT.S/IMMO.CORPORELL.	7 666,19	7 061,27	604,92	8,6
	<b>Total</b>	<b>7 666,19</b>	<b>7 061,27</b>	<b>604,92</b>	<b>8,6</b>
	<b>Total dotations aux amortissements et provisions</b>	<b>7 666,19</b>	<b>7 061,27</b>	<b>604,92</b>	<b>8,6</b>
	<b>Charges d'exploitation</b>	<b>151 427,45</b>	<b>151 873,21</b>	<b>- 445,76</b>	<b>- 0,3</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 742,40</b>	<b>1 169,33</b>	<b>1 573,07</b>	<b>134,5</b>
	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
	<b>Reprises sur provisions et transferts de charges</b>				
786650	REPR./PROV.DEPR.ELTS FIN.	1 433,82	689,91	743,91	107,8
	<b>Total</b>	<b>1 433,82</b>	<b>689,91</b>	<b>743,91</b>	<b>107,8</b>
	<b>Produits nets sur cession de V.M.P.</b>				
767100	COUPONS SICAV		1 665,62	- 1 665,62	- 100,0
	<b>Total</b>		<b>1 665,62</b>	<b>- 1 665,62</b>	<b>- 100,0</b>
	<b>Produits financiers</b>	<b>1 433,82</b>	<b>2 355,53</b>	<b>- 921,71</b>	<b>- 39,1</b>
	<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
	<b>Dotations aux amortissements et aux provisions</b>				
686650	DOT.PROV.DEPREC.ELTS FIN.	383,54	1 433,82	- 1 050,28	- 73,3
	<b>Total</b>	<b>383,54</b>	<b>1 433,82</b>	<b>- 1 050,28</b>	<b>- 73,3</b>

## DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2005	31/12/2004	Variation	
	Net	Net	Montant	%
<b>Intérêts et charges assimilées</b>				
661500 INTERETS SUR CPT COURANT	566,16	550,05	16,11	2,9
<b>Total</b>	<b>566,16</b>	<b>550,05</b>	<b>16,11</b>	<b>2,9</b>
<b>Différences négatives de change</b>				
666000 PERTES DE CHANGE	451,67		451,67	
<b>Total</b>	<b>451,67</b>		<b>451,67</b>	
<b>Charges financières</b>	<b>1 401,37</b>	<b>1 983,87</b>	<b>- 582,50</b>	<b>- 29,4</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>32,45</b>	<b>371,66</b>	<b>- 339,21</b>	<b>- 91,3</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>2 774,85</b>	<b>1 540,99</b>	<b>1 233,86</b>	<b>80,1</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
<b>Sur opérations de gestion</b>				
771000 PROD.EXCEPT.S/OPERAT.GESTIO		0,02	- 0,02	- 100,0
<b>Total</b>		<b>0,02</b>	<b>- 0,02</b>	<b>- 100,0</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		<b>0,02</b>	<b>- 0,02</b>	<b>- 100,0</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
<b>Sur opérations de gestion</b>				
671000 CHARG.EXCEP.S/OPERAT.GESTIO	0,41		0,41	
<b>Total</b>	<b>0,41</b>		<b>0,41</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>0,41</b>		<b>0,41</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>- 0,41</b>	<b>0,02</b>	<b>- 0,43</b>	<b>- 2 150,0</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>				
695100 IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 184,00	999,00	185,00	18,5
697000 IMPOSIT.FORFAIT.ANNUELLE	62,00		62,00	
698100 IS CONTRIBUTION	18,00	30,00	- 12,00	- 40,0
<b>Total</b>	<b>1 264,00</b>	<b>1 029,00</b>	<b>235,00</b>	<b>22,8</b>
<b>Total des produits</b>	<b>155 603,67</b>	<b>155 398,09</b>	<b>205,58</b>	<b>0,1</b>
<b>Total des charges</b>	<b>154 093,23</b>	<b>154 886,08</b>	<b>- 792,85</b>	<b>- 0,5</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>1 510,44</b>	<b>512,01</b>	<b>998,43</b>	<b>195,0</b>

## Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2005 dont le total est de 78 863.28 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 1 510.44 Euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2005 au 31/12/2005.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

### Les amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Matériels et Mobiliers :	1 à 5 ans
Matériels de transport :	5 ans

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Frais d'établissement, de recherche et développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<b>Total I</b>			
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements et aménagements divers			
Matériel de transport	31 690		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 464		1 021
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>Total III</b>	<b>35 154</b>		<b>1 021</b>
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
<b>Total IV</b>			
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>	<b>35 154</b>		<b>1 021</b>

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement, de recherche et développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport			31 690	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		1 107	3 378	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Total III</b>		<b>1 107</b>	<b>35 068</b>	
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Total IV</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>		<b>1 107</b>	<b>35 068</b>	

## AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Sorties / Reprises	Valeur en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement recherche dévelop.				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>Total I</b>				
<b>Total II</b>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport	15 593,22	6 338,00		21 931,22
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 830,38	1 328,19	1 107,11	2 051,46
Emballages récupérables et divers				
<b>Total III</b>	<b>17 423,60</b>	<b>7 666,19</b>	<b>1 107,11</b>	<b>23 982,68</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>17 423,60</b>	<b>7 666,19</b>	<b>1 107,11</b>	<b>23 982,68</b>

Cadre B IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Cadre C VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			Cadre C PROV. AMORT DEROGATOIRES	
	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Dotations	Reprises
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établis., recherche dévelop. (I)					
Aut. immobilisations incorporelles (II)					
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal. génér., agenc. aménag. construc.					
Instal. techn., matériel outil. industriels					
Instal. génér., agenc. et aménag. divers					
Matériel de transport	6 338,00				
Matériel bureau et informatique, mobilier	1 328,19				
Emballages récupérables et divers					
<b>Total III</b>	<b>7 666,19</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>7 666,19</b>				

Cadre D MOUVEMENTS DES CHARGES A REPARTIR S/ PLUSIEURS EXERCICES	Montant net début d'exercice	Augmentations	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Provisions réglementées</b>				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>Total I</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>Total II</b>				
<b>Provisions pour dépréciations</b>				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations	1 433,82	383,54	1 433,82	383,54
<b>Total III</b>	1 433,82	383,54	1 433,82	383,54
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	1 433,82	383,54	1 433,82	383,54

- d'exploitation			
Dont dotations et reprises : - financières		383,54	1 433,82
- exceptionnelles			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)

**DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR**

31/12/2005

31/12/2004

**TOTAL GENERAL**

## DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

		31/12/2005	31/12/2004
486616	CCA ASSURANCES	165,57	213,88
TOTAL GENERAL		165,57	213,88

## DETAIL DES CHARGES A PAYER

		31/12/2005	31/12/2004
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>			
408222	FNP EXPERT COMPTABLE	2 093,00	2 541,50
	<b>Total</b>	<b>2 093,00</b>	<b>2 541,50</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b>			
428600	PRIMES DIVERSES		24 500,00
438600	C.S s.PRIMES DIVERSES		12 250,00
448632	TAXE APPRENTISSAGE	448,26	316,00
448633	FORMATION CONTINUE	562,06	305,00
448656	TVTS	610,00	610,00
	<b>Total</b>	<b>1 620,32</b>	<b>37 981,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>3 713,32</b>	<b>40 522,50</b>

## DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

		31/12/2005	31/12/2004
487000	PRODUITS CONSTAT.D'AVANCE		4 560,00
TOTAL GENERAL			4 560,00

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-12)

Différentes catégories de titres	Valeur nominale	Nombre de titres			
		Au début de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant exercice	En fin d'exercice
PARTS SOCIALES	76,22000	100			100

## ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
<b>De l'actif circulant</b>				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance				
<b>Total</b>		<b>21 122,50</b>	<b>21 122,50</b>	

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et versements assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>Total</b>		<b>32 893,46</b>	<b>32 893,46</b>		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés

(2006)

Désignation de l'entreprise SARL MORPHOSE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois \*

Adresse de l'entreprise 8 RUE ALCIDE DELAPIERRE Durée de l'exercice précédent \*

Numéro SIRET\* 38422737700015 Code APE 74.1G Néant \*

				Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 0 5	N-1 3 1 1 2 0 4		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de recherche et développement *	AD	AE				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	23 983	11 085	17 731	
Immobilisations en cours	AV	AW					
Avances et acomptes	AX	AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
Autres immobilisations financières *	BH	BI					
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	23 983	11 085	17 731	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	20 284	12 785	20 284
		Autres créances (3)	BZ	CA	673	809	673
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres .....)	CD	CE	45 119	85 396	44 735
Disponibilités		CF	CG	1 920	9 981	1 920	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	166	214	166	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	384	109 184	67 778	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices * (IV)	CL					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	1A	24 366	126 915	78 863	
Rechts : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise : SARL MORPHOSE

Néant

		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....)	DA	7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	36 075	35 563
	Report à nouveau	DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	1 510	512
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		<b>TOTAL (I)</b>	DL	45 970
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO	0	0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	0	0
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	14 015	10 949
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		3 262
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 429	7 511
	Dettes fiscales et sociales	DY	10 450	56 150
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA		24	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		4 560
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	32 893	82 456
	Écarts de conversion passif * (V)	ED		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	78 863	126 915
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	32 893	79 193	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise :		SARL MORPHOSE				Néant <input type="checkbox"/>			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	154 161	FH		FI	154 161	153 043	
	Chiffre d'affaires nets*	FJ	154 161	FK	0	FL	154 161	153 043	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	9		
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	154 170	153 043
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	65 470	50 259	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	4 315	4 088	
	Salaires et traitements *					FY	47 800	54 909	
	Charges sociales (10)					FZ	26 176	35 556	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions *					GA	7 666	7 061
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	151 427	151 873	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION ( I - II)</b>						GG	2 742	1 169	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	1 434	690	
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		1 666	
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	1 434	2 356	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	384	1 434	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	566	550	
	Différences négatives de change					GS	452		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	1 401	1 984	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	32	372	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS ( I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	2 775	1 541	

Désignation de l'entreprise : SARL MORPHOSE

Néant

\*

		Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7)(VII)</b>	HD	0 0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	0 0
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	0 0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	1 264 1 029
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	155 604 155 398
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	154 093 154 886
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	1 510 512
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { Produits de locations immobilières	HY	
	{ Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	9
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise :		SARL MORPHOSE				Néant	*		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I	KA	1	KB	KC	2	3	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE	KF			
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI			
	Constructions	Sur sol propre [ Dont composants L9 ]	KJ		KK	KL			
		Sur sol d'autrui [ Dont composants M1 ]	KM		KN	KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions*	[ Dont composants M2 ]	KP		KQ	KR			
		[ Dont composants M3 ]	KS		KT	KU			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		KV		KW	KX			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers*		KY	31 690	KZ	LA		
		Matériel de transport*		LB	3 464	LC	LD	1 021	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LE		LF	LG		
	Embballages récupérables et divers*		LH		LI	LJ			
	Immobilisations corporelles en cours		LK		LL	LM			
	Avances et acomptes		LN	35 154	LO	0	LP	1 021	
	TOTAL III								
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T			
	Autres participations		8U		8V	8W			
	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S			
	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U	1V			
	TOTAL IV		LQ	0	LR	0	LS	0	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	35 154	ØH	0	ØJ	1 021		
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
		par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I	LT	3	LU	1W	4		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	LV		LW	1X			
CORPORELLES	Terrains		LX		LY	LZ			
	Constructions	Sur sol propre	MA		MB	MC			
		Sur sol d'autrui	MD		ME	MF			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions*	Inst. gales, agencts et am. des constructions	MG		MH	MI			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	MJ		MK	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	MM		MN	MO			
		Matériel de transport	MP		MQ	MR			
		Matériel de bureau et mobilier informatique	MS	1 107	MT	MU			
	Embballages récupérables et divers*	MV		MW	MX				
	Immobilisations corporelles en cours	MY		NA	NB				
	Avances et acomptes	NC		NE	NF				
	TOTAL III	0	NG	1 107	NH	35 068	NI	0	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		ØU		M7	ØW		
Autres participations			ØX		ØY	ØZ			
Autres titres immobilisés			2B		2C	2D			
Prêts et autres immobilisations financières			2E		2F	2G			
TOTAL IV		0	NJ	0	NK	0	2H	0	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	0	ØK	1 107	ØL	35 068	ØM	0		

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION  
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

(2006)

Formulaire obligatoire (article 53A  
du Code général des impôts).

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 0 5

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : S A R L M O R P H O S E

Néant \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 <b>TOTAUX</b>						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne "Provisions réglementées".

**CADRE B**
**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE ..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE ..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :		SARL MORPHOSE						Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>CADRE A</b>		<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE *</b>								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement, de recherche et de développement <b>TOTAL I</b>		PA		PB		PC		PD		
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>		PE		PF		PG		PH		
Terrains		PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements divers	QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport	QH	15 593	QI	6 338	QJ		QK	21 931	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 830	QM	1 328	QN	1 107	QO	2 051	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
<b>TOTAL III</b>		QU	17 424	QV	7 666	QW	1 107	QX	23 983	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		ØN	17 424	ØP	7 666	ØQ	1 107	ØR	23 983	
<b>CADRE B</b>		<b>VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE*</b>				<b>CADRE C</b>		<b>MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES*</b>		
Immobilisations amortissables	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Dotations		Reprises				
Frais établissement et recherche <b>TOTAL I</b>	QY	2J		2K		2L		2M		
Immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	QZ	2N		2P		2R		2S		
Terrains	RA	RB		RC		2T		2U		
Constructions	Sur sol propre	RD		RF		2V		2W		
	Sur sol d'autrui	RG		RI		2X		2Y		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	RJ		RL		2Z		3A		
Inst. techniques mat. et outillage	RM		RN		3B		3C			
Autres immobilisations corporelles	Ins. gales, agenc. am. divers	RP		RQ		3D		3E		
	Matériel de transport	RS	6 338	RT		3F		3G		
	Mat. bureau et inform., mobilier	RV	1 328	RW		3H		3J		
	Emballages récup. et divers	RY		RZ		3K		3L		
<b>TOTAL III</b>	SB	7 666	SC	0	SD	0	SE	0	SF	0
<b>Total général (I + II + III)</b>	SG	7 666	SH	0	SJ	0	SK	0	SL	0
<b>CADRE D</b>										
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Charges à répartir sur plusieurs exercices						SM		SN		
Primes de remboursement des obligations						SP		SR		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise :		SARL MORPHOSE				Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID		
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	<b>TOTAL I</b>	3Z	0	TS 0	TT 0	TU	0
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour grosses réparations	5L	5M	5N	5P		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
<b>TOTAL II</b>	5Z	0	TV 0	TW 0	TX	0	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A	6B	6C	6D		
		6E	6F	6G	6H		
		6J	6K	6L	6M		
		6N	6P	6Q	6R		
		6S	6T	6U	6V		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W		
	Autres provisions pour dépréciation(1)*	6X	1 434	6Y 384	6Z 1 434	7A	384
	<b>TOTAL III</b>	7B	1 434	TY 384	TZ 1 434	UA	384
	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	7C	1 434	UB 384	UC 1 434	UD	384
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE		UF			
	- financières	UG	384	UH	1 434		
	- exceptionnelles	UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

Désignation de l'entreprise : SARL MORPHOSE Néant \*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT		UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	20 284	20 284		
	Créance représentative de titres prêtés* ( Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UQ )		UU				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	49	49	
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	624	624	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR				
Charges constatées d'avance		VS	166	166			
<b>TOTAUX</b>		VT	21 123	21 123	VV	0	
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	8 429	8 429			
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3 217	3 217			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	5 612	5 612		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 620	1 620		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	14 015	14 015			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés*		SZ					
Produits constatés d'avance		8L					
<b>TOTAUX</b>		VY	32 893	32 893	VZ	0	0
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL MORPHOSE		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 5		
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>			<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) { de l'exploitant ou des associés de son conjoint [ ] moins part déductible * [ ] à réintégrer :		WA	1 510		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WB			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WC			
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I. *		WD			
	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WE	2 678		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III) *		WF			
	Amendes et pénalités (nature : .....)		WG	2 440		
	Impôt sur les sociétés et imposition forfaitaire annuelle (cf. nouveautés page 10 de la notice 2032)		WI	610		
			WJ			
		WK	1 264			
Quote-part ( Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE )	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		WM			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		WN			
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)		WO				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé ( dont Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.) )	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW			
			TOTAL I	WR 8 502		
<b>II. DÉDUCTIONS</b>			<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *		WS				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WT				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 19%, 15% (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)* - imposées aux taux de 8% - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs	WX				
		Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *		WV		
		Régime des sociétés mères et des filiales * ( quote-part des frais et charges restant imposable, à déduire des produits nets de participations )		L8		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *		WW			
	Majoration d'amortissement *		WU	610		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficulté 44 septies) K9	Entreprises nouvelles 44 sexies L2	Entreprises créées en Corse (art. 208 quater A) L3		
		Entreprises créées en Corse (art. 208 sexies) L4	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies OA) L5	Pôle de compétitivité (art. 44 undecies) L6		
	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C) K3	Zone franche Corse (art. 44 decies) QT	Zone franche urbaine (art. 44 octies) QV			
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)		WZ				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé ( dont créance dégagee par le report en arrière du déficit *(entreprises à l'IS) )		ZI				
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>			<b>TOTAL II</b>			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	7 892			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)		ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)						
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>		XN	7 892		XH 610	
		XO	0			

Désignation de l'entreprise : SARL MORPHOSE		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés		K5	
Déficits reportables		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter		YK	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis Al. 2 du CGI. *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
TAXE SUR VEHICULE DE SOCIETE	9K	610	9L 610
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :</b>	YN	610	YO 610
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case comprend le total des lignes YK et YM du tableau 2058B déposé au titre de l'exercice précédent.

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS**  
(art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI	0	0

Désignation de l'entreprise : SARL MORPHOSE Néant \*

## TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		ØC	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		ØD	512
Prélèvements sur les réserves (à détailler)				
	Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)		ØE	0
<b>TOTAL I</b>			ØF	512
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB	
		- Réserve spéciale des plus-values à long terme	ZC	
		- Autres réserves	ZD	512
	Dividendes	ZE		
	Autres répartitions	ZF		
	Report à nouveau	ZG		
	<b>TOTAL II</b>			ZH

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

## RENSEIGNEMENTS DIVERS

		Exercice N :		Exercice N - 1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail) J7 ( )	YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT	41 310	31 662	
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 ( )	XQ	7 200		
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	3 346	2 740	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV			
	- Autres comptes	ST	13 614	15 858	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	65 470	50 259	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*	YW	858	1 077	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS ( )	ØZ	3 457	3 011	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	4 315	4 088	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée	YY	29 322	29 735	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	6 755	3 973	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 ou modèle 2462 de 2005) *	ØB	72 300		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*	ØS			
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		plus-values à 19 %, 15% ou 8% *	JB	Imputations JC
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		plus-values à 19 %, 15% ou 8% *	JE	Imputations JF
	Selon le cas, indiquer 1 si bénéfice consolidé, 2 si bénéfice intégré, 3 si régime de groupe. JG		indiquer 1 pour Société mère, 2 pour filiale. JH	N° SIRET de la société mère JJ	
- numéro de centre de gestion agréé *		XP			
- Effectif moyen du personnel* (dont apprentis : ( ) handicapés : ( ) )		YP	1	1	
- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société*		ZK	%	%	
- Filiales et participations : La liste prévue par l'art. 38 II de l'ann. III au C.G.I. (tableau 2059-G) doit être jointe obligatoirement à la présente déclaration			Si absence de filiales et participations, cocher 0 Si présence de filiales et participations, cocher 1		ZR ( )

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032 (et dans la notice n°2058 NOT pour le régime de groupe).

12

## DETERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

(2006)

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SARL MORPHOSE

Néant \*

## A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

## B - DÉTERMINATION DES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES RÉALISÉES

## Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \*

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (report de la colonne (1)) (7)	Valeur résiduelle (report de la colonne (6)) (8)	Prix de vente* (9)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (10)	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *	
					COURT TERME (11)	LONG TERME (12)
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés			+	
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés			+	
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale			+	
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée			+	
	17	Résultats nets de concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans *				+
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				+
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				-
20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *				+	
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (11))					0	0
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (12))					(A)	(B)

http://www.ccmx.com Pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2006, les sociétés qui réalisent des plus ou moins-values à long terme doivent joindre à leur déclaration le détail des ventilations entre les plus ou moins-values relevant du taux de 15 % et celles relevant du taux à 8 %.

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



Désignation de l'entreprise : SARL MORPHOSE Néant \*

- 1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés  
2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19% (1),  
15 % ou 8 % (2) 1 ou 16 % 2

Gains nets retirés de la cession des éléments d'actif exclus du régime des plus et moins-values  
à long terme en application des dispositions de l'article 219 I-a quater du CGI 1

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16% ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16% ③	Solde des moins-values à 16% ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables au taux de 19% (1), 15 % (2) ④	Imputations sur le résultat de l'exercice (3) ⑤	Solde des moins-values à reporter ⑥
	à 19% (1), 15% (2) ②	à 19% (1) et imposables sur le résultat de l'exercice en application du 2e alinéa de l'article 219 I- a quater ③			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

(1) Le taux de 19 % s'applique aux plus-values à long terme réalisées par les entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés pour les exercices ouverts avant le 1er Janvier 2005

(2) En cas d'exercices ouverts à compter du 1er janvier 2006, la société doit procéder à la ventilation des moins-values à long terme entre celles qui relèvent du taux de 15% et celles qui relèvent du taux de 8%. Le détail de cette ventilation doit être joint à la déclaration.

(3) Les moins-values antérieures sur cessions d'éléments d'actif exclus du régime des plus et moins-value en application des dispositions de l'article 219 I-a quater du CGI peuvent s'imputer sur le résultat dans certaines limites (BOI 4 B-1-97).

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

**AFFECTATION DES PLUS-VALUES A LONG TERME  
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(2006)

Formulaire obligatoire (article 53A  
du Code général des impôts).

(1) (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) \*

Désignation de l'entreprise : <b>SARL MORPHOSE</b>	Néant <input type="checkbox"/> *
--	----------------------------------

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N -1)	9					
Plus-values des exercices antérieurs affectées à la réserve spéciale au cours de l'exercice	10					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	11					
<b>TOTAL (lignes 9 à 11)</b>	12	0	0	0	0	0
Prélèvements opérés	13					
	14					
	14 bis					
<b>TOTAL (lignes 13, 14 et 14 bis)</b>	15	0	0	0	0	0
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 12 - ligne 15)	16	0	0	0	0	0

II INSCRIPTION DES PLUS-VALUES A LONG TERME A LA RÉSERVE SPÉCIALE (EXERCICE N)		
		taxées à 19 %
Plus-values réalisées au cours de l'exercice précédent si cet exercice est ouvert avant le 1er janvier 2004 (cadre I, ligne 8b du tableau n°2059-D correspondant)	17	
Sommes affectées à la réserve spéciale au cours de l'exercice (cadre II, ligne 10)	18	
Sommes non affectées à imposer (voir notice) [17 - 18]	19	

III RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5e,6e,7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

(1) Il s'agit du virement à la réserve ordinaire réalisé dans les conditions prévues par l'article 39 de la loi n° 2004-1485 du 30 décembre 2004 de finances rectificatives pour 2004

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

16

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE  
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

D.G.I. N° 2059-E

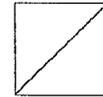
6

(2006)

Désignation de l'entreprise : <u>SARL MORPHOSE</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : <u>01012005</u> et clos le : <u>31122005</u>		Durée en nombre de mois <u>1</u> <u>2</u>
<b>I - PRODUCTION DE L'ENTREPRISE</b>		
Ventes de marchandises	B2	
Production vendue - Biens	B3	
Production vendue - Services	B4	
Production stockée	B5	
Production immobilisée	B6	
Subventions d'exploitation perçues	B7	
Autres produits	B8	
TOTAL A	B9	
<b>II - CONSOMMATIONS DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS (1)</b>		
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	C1	
Variation de stock (marchandises) *	C2	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douanes compris)	C3	
Variation de stock (matières premières, approvisionnements)	C4	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers	C5	58 270
Fraction des loyers à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujéti à la taxe professionnelle	C6	7 200
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	K8	
Autres charges	C7	
Taxes sur le chiffre d'affaires autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, etc) taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	C8	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujéti à la taxe professionnelle *	C9	
TOTAL B	D1	65 470
<b>III - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE</b>		
TOTAL A - TOTAL B	D2	(65 470)
* voir notice au verso		
<p><b>Pour les entreprises de crédit, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).</b></p>		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes C1 à C6, C7 et C8 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne B6, portées en ligne K8

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant



N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 0 5

N° SIRET 3 8 4 2 2 7 3 7 7 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL MORPHOSE

ADRESSE (voie) 8 RUE ALCIDE DELAPIERRE

CODE POSTAL 92370

VILLE CHAVILLE

ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES : NOMBRE DE PERSONNES  NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS   
 ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES : NOMBRE DE PERSONNES  NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

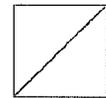
## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque que le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.  
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 0 5

N° SIRET 3 8 4 2 2 7 3 7 7 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL MORPHOSE

ADRESSE (voie) 8 RUE ALCIDE DELAPIERRE

CODE POSTAL 92370 VILLE CHAVILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays

## IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01012005 et clos le 31122005 Régime simplifié d'imposition   
ou réel normal   
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe (cocher la case)   
(cocher la case correspondante)

Adresse du service RECETTES DES IMPOTS DE SEVRES  
où doit être déposée 8 Avenue de l'Europe  
cette déclaration 92311 SEVRES CEDEX

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de  
l'adresse du destinataire) et / ou  
adresse du siège social si elle est différente de l'adresse  
du principal établissement :

**A IDENTIFICATION** SARL MORPHOSE  
8 RUE ALCIDE DELAPIERRE

Identification du destinataire  
92370 CHAVILLE

452	306559	38422737700015	74.1G
Insp., IFU	N° dossier	N° Siret	Code APE

**B ACTIVITE**

Préciser éventuellement:  
l'ancienne adresse en  
cas de changement :

le téléphone : 01.47.50.79.34

Activités exercées (souligner l'activité principale) :  
Conseil affaires et gestion

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

**C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION** (voir renvois page 4)

**1 Résultat fiscal** <sup>1</sup>

Bénéfice imposable au taux de 33 1/3 %	0	Bénéfice imposable au taux de 15 %	7 892	DÉFICIT (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	0
---	---	---------------------------------------	-------	--	---

**2 Plus-values à long terme** <sup>2</sup>  
imposables au taux de 15 % <sup>2</sup>  
(ou 19% pour les exercices ouverts avant le 01/01/05)

**2 bis Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %**  
(ligne 17 ou 593 du tableau n° 2059-A ou 2033-C)  
(19 % pour les exercices ouverts avant le 01/01/05 sous déduction du montant imposé à 15 % du cadre 1 <sup>2 bis</sup>)

**2ter Plus-values**  
imposable au taux de 16,5 % <sup>2ter</sup>

**2 quater Plus-values**  
imposables au taux de 8 %  
(art.219a quinquies du CGI) <sup>2 quater</sup>

**2 quinquies Plus-values exonérées**  
(art.238 quaterdecies et 238 quinquies du CGI) <sup>2 quinquies</sup>

**3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches** (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2 à C-2 quater

entreprises nouvelles art. 44 <i>sixies</i> <input type="checkbox"/>	créées en Corse, art.208 <i>sixies</i> <input type="checkbox"/>	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art.208 C du CGI) <input type="checkbox"/>	zone franche Corse, art. 44 <i>décies</i> <input type="checkbox"/>
entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i> <input type="checkbox"/>	créées en Corse, art.208 <i>quater A</i> <input type="checkbox"/>	zones franches urbaines, art. 44 <i>octies</i> <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <sup>3 bis</sup> <input type="checkbox"/>
Jeunes entreprises innovantes (art.44 <i>sexies A</i> ) <input type="checkbox"/>	bénéfice ou déficit exonéré <sup>3</sup> (indiquer + ou - selon le cas) 0	plus-values à long terme imposables au taux de 15 % (ou 19 % pour les exercices ouverts avant le 01/01/05)	<input type="checkbox"/>
Pôle de compétitivité (art.44 <i>undecies</i> ) <input type="checkbox"/>			

**D IMPUTATIONS** (voir renvois page 4) Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

**1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt**  
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'Impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés  
ou afférent aux primes de remboursement

**2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.** Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

**3 Au titre du précompte acquitté au moment des distributions prélevées sur la réserve spéciale des plus-values à long terme** somme prélevée sur la réserve spéciale  montant du précompte à imputer sur l'impôt sur les sociétés

**4 Crédits d'impôt et imputations**

crédit formation <input type="checkbox"/>	en faveur de la recherche <input type="checkbox"/>	rachat d'une entreprise par ses salariés <input type="checkbox"/>	prélèvement exceptionnel <input type="checkbox"/>	autres imputations <input type="checkbox"/>
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage <input type="checkbox"/>	Crédit d'impôt famille <input type="checkbox"/>	ter réduction d'impôt en faveur du mécénat <input type="checkbox"/>	ter bis Crédit d'impôt pour investissement en Corse <input type="checkbox"/>	

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS** (cf. page 4) recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

Facilitez-vous l'impôt et faites vos démarches sur internet avec le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

Nom, adresse, téléphone, télécopie :  
- du comptable et/ou du conseil  \*

SARL FIDUCIAIRE CTC OUEST 14 RUE CARNOT  
78000 VERSAILLES 01 39 53 78 78

n° d'agrément du CGA

95055957500028 SARL FIDUCIAIRE CTC OUEST

Visa et cachet des membres de l'Ordre des experts-comptables \*\*\*

A CHAVILLE le .....  
Signature et  
qualité du déclarant

\* Préciser dans le cadre s'il fait ou non partie du personnel salarié de l'entreprise (S : Salarié, I : Indépendant)  
\*\* Lorsque l'adhérent d'un centre de gestion a opté pour la procédure TDFC (adhésion globale), la partie relative au visa de l'expert-comptable devra comporter les informations suivantes : nom de l'expert-comptable et du cabinet d'expertise-comptable, n° SIRET du cabinet

http://www.ccmx.com Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés, modifiées par la loi n° 2004-901 du 6 août 2004, s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, un droit d'accès et de rectification, un droit d'opposition, un droit de suppression des données et un droit de limitation de leur traitement.



## ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

Désignation de l'entreprise  
et Date de clôture de l'exercice

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

SARL MORPHOSE

31122005

H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME			figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien. Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.		
Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)
ESPACE	Mme VANDAMME Marie-Claude	P			
RENAULT	8 rue Alcide Delapierre				
8CV	92370 CHAVILLE				

I DIVERS NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2005, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 20 A ou colonne 5 du modèle 2462. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 22 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

PLUS-VALUES (voir les explications figurant page 5 de la notice n° 2033-NOT, rubrique 130)

Inscription des plus-values à long terme à la réserve spéciale		taxées à 19 %
Plus-values réalisées au cours de l'exercice précédent Si cet exercice est ouvert avant le 1er janvier 2004	N-1 1	
Sommes affectées à la réserve spéciale au cours de l'exercice	2	
Sommes non affectées à imposer (voir notice n° 2033-NOT page 4)	3	

K RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Articles 223 A à U du C.G.I.)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Résultat fiscal de cette société déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe (report du résultat figurant sur le tableau n° 2058 A bis)

bénéfice ou déficit (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="text"/>	plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 15 % (19% pour les exercices ouverts avant le 1er janvier 2005)	<input type="text"/>
--	----------------------	---	----------------------

- Chiffre d'affaires TTC

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

## RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNEE 2005 ou exercice

Désignation de l'entreprise SARL MORPHOSE

Néant 6\*

du \_\_\_\_\_

Adresse 8 RUE ALCIDE DELAPIERRE

92370 CHAVILLE

au \_\_\_\_\_

## A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLETE
1	VANDAMME Marie-Claude Gérante	8 rue Alcide Delapierre 92370 CHAVILLE
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8	
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	69 900		2 400		72 300	6 270			78 570
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**	69 900		2 400		72 300	6 270			78 570

\*\* TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 30 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	1 175
<b>Total</b>	<b>1 175</b>

## C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice 2005 (total col. 9 + total col. 10) 10	79 745	- de l'exercice 2005 10	7 892
- de l'exercice précédent 10	72 089	- de l'exercice précédent 10	6 659

Nom et qualité du signataire :

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature :

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.